

Commune de St Georges les Bains**Séance du Conseil Municipal**

(Exécution de l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune est convoqué en session ordinaire.

Mardi 04 février 2024 à 18h30

Salle de la Maison Communale – 19, rue Vincent d'Indy.
(Salle du foyer)

ORDRE DU JOUR

- CCRC : Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- CCRC : Adhésion au service foncier de la CCRC
- FINANCES : Ouverture des quarts des crédits d'investissement
- FINANCES : Admission en non-valeur
- FINANCES : Convention avec la Maison des Castors
- FINANCES : Demande de subvention exceptionnelle – « Pétanque Les 2 Chênes »
- FINANCES : Demande de subvention – Club de Handball « HBRE Ardèche »
- FINANCES : Demande de subvention exceptionnelle – Collège Les 3 Vallées
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : Convention de mise à disposition du Dojo
- ENVIRONNEMENT : Convention Tremplin

Madame le Maire,



Geneviève PEYRARD.